

République Française**N° 2023-136****Ville de Draguignan**

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	36

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 DES ADMINISTRATEURS DE LA
SAIEM DE CONSTRUCTION DE DRAGUIGNAN**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 20 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 septembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOIS, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FREDERIC RENAULD

PROCURATIONS :

HUGUES BONNET À BRUNO SCRIVO, LISA CHAUVIN À CHRISTINE NICCOLETTI, BERNARD BONNABEL À CHRISTINE PRÉMOSELLI, MARIE-CHRISTINE GUIOL À OLIVIER GORDE, CHRISTIAN MAMECIER À SYLVIANE NERVI SITA

ABSENTS :

RENÉ DIES, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU

Publié le : - 2 OCT. 2023

RAPPORTEUR : MICHEL PONTE

Il est rappelé que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 juin 2020, a désigné, comme représentants de la ville de Draguignan au Conseil d'Administration de la SAIEM de Construction de Draguignan, Mesdames Sylvie FRANCIN, Danielle ADOUX-COPIN, Messieurs Michel PONTE et François GIBAUD. Monsieur Richard STRAMBIO a été désigné représentant de la collectivité au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Il a en outre autorisé Michel PONTE à porter sa candidature à la présidence du conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article L 1524-5 du CGCT, le Conseil Municipal doit se prononcer chaque année sur le rapport écrit qui lui est soumis par ses représentants au Conseil d'Administration. Le rapport au titre de l'année 2021 est joint à la présente délibération.

L'année 2021 a été marquée par :

- la présentation de huit nouvelles opérations qui ont été retenues pour un agrément délivré par DPVa, représentant un total de 63 logements dont 50 à Draguignan ;
- deux opérations d'achat en VEFA à un promoteur (NEXITY) Chemin de Billette (21 logements) et opération l'Envol Avenue Léon Blum (22 logements) ;
- trois opérations en acquisition-amélioration représentant 7 logements : 19/21 Grande rue (3 logements), 7 rue des Marchands (3 logements), 206 rue Juiverie (1 logement) ;
- la poursuite de l'activité concernant le Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale confié par la Ville de Draguignan ;
- l'engagement, dans le cadre du volet coercitif de l'OPAH-RU de la ville de Draguignan, de l'étude de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) et de la mise en place des procédures, ayant abouti à l'approbation, en décembre 2021, du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).
- la poursuite de l'activité liée au Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale de Draguignan et de l'OPAH-RU de Draguignan.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ,

- approuve le rapport annuel d'activité de la SAIEM de Construction de DRAGUIGNAN de l'année 2021, tel qu'il est joint en annexe.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional

Secrétaire de séance :